

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 5 avril 2023

DEL_20230405_06

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **20**
De votants **24**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Présentation des
subventions

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE
Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE -
Emilie CORDIER Denis ROULAND - Myriam LEROUX (départ à 20h30)
Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER
Benoît PICHARD Laurence DUPONT - Jessica NICOLAS
Jean-Pierre LE CROM - Thierno DIALLO - Didier NOUZILLEAU
Michel CONANEC - Aurélie LEGUNEHEC (départ à 20h00).

Le Maire certifie que le
compte rendu de cette
délibération a été
affichée à la porte de
la Mairie le

6 avril 2023

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Gilles BRIAND,
- Stanislas FONLUPT a donné son pouvoir à Emilie CORDIER,
- Yannick BEAUVAIS a donné son pouvoir à Hervé MORICE,
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Eric MEIGNEN,
- Aurélie LEGUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC (départ à 20h00),
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Jean-Pierre Le CROM (départ à 20h30),

Et que la convocation
avait été faite le

29 mars 2023

Absents : Elodie LEBOT, Magali MACE, David PELON, Françoise HAFFRAY, Cécile NICOLAS

Mme Cécile OLIVIER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Chaque année, la commune de Trignac propose de verser aux associations des subventions, elles sont habituellement inscrites au budget primitif.

Il convient donc de prendre une délibération pour pouvoir verser aux associations leurs subventions de fonctionnement, sous réserve de la vérification des pièces

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission finances en date du 27 mars 2023,

Monsieur MEIGNEN, étant Président d'une association, ne prend pas part au vote.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID : 044-214402109-20230405-DEL_20230405_06-BF



**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Article 1 : D'approuver l'attribution des subventions aux associations telles que récapitulées ci-dessous en annexe,

Article 2 : Dire que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget chapitre 65 compte 6574

Article 3 : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	22
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :
Reçu par M. le Sous-Préfet le :
Retour en Mairie le :
Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 14/04/2023
Publié le 17/04/2023
ID : 044-214402109-20230405-DEL_20230405_06-BF



Annexe

Demandes de subvention 2023

N° dossier	Nom de l'association	Subventions 2023	Subventions Exceptionnelle 2023
		Montant proposé	Montant proposé
1	LES JARDINS DE BRIERE	1 000,00 €	
2	LES JARDINS DU BRIVET	300,00 €	
3	ANSDPAH Associaton Nazairienne de soins à domicile pour personnes âgées et pour handicapés	100,00 €	
4	Ecole de Musique Trignacaise	22 000,00 €	
5	Group. d'apprentis rescapés du bombardement 9/11/1942 (GPT)	100,00 €	
7	MRAP Région Nazairienne Mouvement contre le racisme	100,00 €	
8	HANDI'NAT Région Nazairienne	100,00 €	
9	ASCT DANSES DE SALON	300,00 €	
10	LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX DE LOIRE ATLANTIQUE	300,00 €	
11	CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE (CLCV)	200,00 €	
12	ASCT TRIGNAC BASKET BALL	8 000,00 €	
13	ASCT CYCLO	500,00 €	
14	AUTOUR D'UN CAFE	100,00 €	
15	France ADOT 44 (Dons d'organes)	0,00 €	
16	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TRIGNAC	2 000,00 €	2 000,00 €
17	ATKS - ATLANTIQUE TRIGNAC KARATE SHOTOKAN	2 000,00 €	
18	JEUNES SAPEURS POMPIERS DE L'ESTUAIRE	200,00 €	
19	TRIGNAC ECHECS	1 500,00 €	450,00 €
20	TATY A NOUS	300,00 €	

N° dossier	Nom de l'association	Subventions Exceptionnelle 2023	
		Subventions 2023	Montant proposé
22	OMS TRIGNAC	3 000,00 €	
23	TOP 13	1 600,00 €	
24	ADT 44-85 (Aide et Services à Domicile)	0,00 €	
25	CNL (Confédération Nationale de Logement)	100,00 €	
26	FMIH (Fédération des Malades et Handicapés)	100,00 €	
27	TRIGNAC HANDBALL	8 000,00 €	
28	Addiction Alcool Vie Libre	100,00 €	
29	SECOURS POPULAIRE Français	500,00 €	
30	ASCT LES AMOUREUX DES CHEMINS	300,00 €	
31	MES DEBILITES	800,00 €	
32	BRIVET CANOE KAYAK	1 500,00 €	
33	LINKIAA Cpa familles (anciennement Enfance et Famill	100,00 €	
34	BOXE PIEDS POINGS TRIGNAC ACADEMIE (ancien FULL CONTACT)	1 700,00 €	
36	RUGBY CLUB TRIGNACAIS	21 500,00 €	
38	SOCIETE DE CHASSE	1 000,00 €	
39	ASSOCIATION REGIONALE DES MUTILES DE LA VOIX DES PAYS LOIRE	100,00 €	
40	TRIGNAC TENNIS DE TABLE	1 000,00 €	
41	ADAR	100,00 €	
42	ASS RESTAURANTS DU CŒUR	100,00 €	
43	BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIRE-ATLANTIQUE	100,00 €	
45	Collège Julien Lambot (Prof d'allemand)	660,00 €	
46	COS	66 149,00 €	
47	LES PETITS MOUSSAILLONS	109 000,00 €	
48	POLLENIZ (anciennement FDGDON 44)	2 000,00 €	
49	ASS ORDRE DES AVOCATS ST NAZAIRE	1 536,00 €	
51	CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION LOCALE DE BRIERE ATLANT	100,00 €	
52	AFSEP	100,00 €	
53	ASS OLYMPIC CYCLISTE NAZAIRIEN	900,00 €	

N° dossier	Nom de l'association	Subventions Exceptionnelles 2023	
		Montant proposé	Montant proposé
54	OSCM	28 000,00 €	
55	OFFICE ANIMATION SPORTIVE BRIERE (OASB)	11 385,00 €	
56	ASSOC SPORT COLLEGE LAMBOT (UNSS)	800,00 €	
57	FNACA	400,00 €	
58	USEP (Groupement des Associations USEP de Brière)	1 200,00 €	
59	COMITE DU SOUVENIR 44 - Comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriand et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure	100,00 €	
60	AFM Téléthon	100,00 €	
61	SOLIDARITÉ femmes Loire-Atlantique	100,00 €	
62	Club Photo Trignac (Anciennement ASCT PHOTOS)	300,00 €	
63	Entraide Cancer	100,00 €	
64	TAKKU LIGGEY	200,00 €	
65	Rêves de Clown	100,00 €	
66	Centre d'Histoire du Travail (CHT)	100,00 €	
67	Planning familial 44	200,00 €	
68	Phoenix Danse Trignac	2 000,00 €	
69	A.N.G.E	300,00 €	
70	Saint Nazaire Association - Estuaire Magazine	3 500,00 €	
71	France Victimes 44 (Ancien.Prévenir et Réparer)	100,00 €	
72	APF France HANDICAP (Ass. Des Paralysés de France)	100,00 €	
73	FNATH Estuaire, Retz et Sillon (Ass. Nationale des Accidents du Travail et Handicapés)	100,00 €	
74	Mini-flotte 44	1 000,00 €	
75	ADMR St Nazaire - Besné	100,00 €	
78	APSE	100,00 €	
79	La soupe aux cailloux 44	1 000,00 €	
80	Vélo sans âge	1 000,00 €	
81	Des racines et des voiles	100,00 €	
Reserve		15 000,00 €	
TOTAL :		328 730,00 €	2 450,00 €

Acte publié et certifié exécutoire le 19/04/2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID : 044-214402109-20230405-DEL_20230405_06-BF

